

[Texte]

Major-General M.G. Cloutier (Sergeant-at-Arms): Mr. Chairman, it is not in our estimates but in the Public Works estimates. That is why you do not see it in our books. But I can assure you, Mr. Fennell, that the project is going ahead.

Mr. Fennell: That is unfortunate, Mr. Chairman. I was hoping it had been shelved for a while.

I want to congratulate General Cloutier, that he has been able to take it off the expenditure of the House of Commons and add it to the expenditure of Public Works. I think that is a great improvement.

Mr. Speaker: Perhaps, Mr. Chairman, I could just add something here. Hon. members should know that there are proposals for a series of staged improvements and construction over a number of years, with a general increase of accommodation and facilities in terms of places to do our work on the Hill.

The first stage of this is the \$6 million immediate renovation to the Centre Block, which is primarily designed to give better security to the building, especially with respect to the fire danger, which is acute.

One of the first things that I had the responsibility to address as your Speaker was some immediate concerns brought to me by the Sergeant-at-Arms, with respect to whether or not we had sufficient personnel available for immediate action if a fire should break out in this building.

The consequence of that was that we decided we needed an increase of person-years, and there is an expenditure now for this year of about \$250,000 to cover that particular need. It is a lot of money in one sense, but if this building should ever be lost it would be the loss not only of the place where we work and all that means, but it would be the loss of a national treasure. It seemed to me that it was an appropriate expenditure to make at this time.

• 1555

On the \$6 million, that is going ahead. It has received approval and it will go ahead with as little dislocation and discomfort as is possible.

With respect to other stages, a joint House of Commons and Senate committee—made up, of course, of members of both places—is addressing that. I do not think it is of any help to go into all that today because I have invited members to briefings with respect to those proposals. I think, Mr. Chairman, you are fully aware of that, and we can have more discussions on it at another place.

[Traduction]

Le major-général M.G. Cloutier (sergent d'armes): Monsieur le président, cela ne figure pas dans notre budget mais dans celui des Travaux publics. C'est ce qui explique que vous ne puissiez trouver ce chiffre. Mais je puis vous garantir, monsieur Fennell, que ce projet suit son cours.

M. Fennell: Je le regrette, monsieur le président, j'espérais en effet que le projet serait mis en veilleuse encore un certain temps.

Je tiens tout de même à féliciter le général Cloutier d'avoir réussi à rayer cette dépense du budget de la Chambre des communes, et à la faire transférer à celui des Travaux publics. C'est une amélioration non négligeable.

M. le Président: Peut-être, monsieur le président, pourrais-je ajouter quelque chose. Les honorables députés doivent savoir que l'on étudie certaines propositions d'amélioration, et de travaux de rénovation et d'agrandissement qui se dérouleront sur plusieurs années, et qui permettront notamment d'augmenter les surfaces disponibles, et d'améliorer les installations dont nous disposons sur la Colline.

La première tranche est une tranche de 6 millions de dollars concernant la rénovation immédiate de l'édifice du Centre et qui doit notamment permettre d'améliorer la sécurité, et tout spécialement en cas d'incendie. Il était grand temps de faire quelque chose.

Un des premiers dossiers qui m'aient été soumis, lorsque je suis entré en fonction, et en l'occurrence par le sergent d'armes, concernait le personnel dont nous disposons en cas d'incendie.

Après avoir étudié la question, nous avons décidé d'augmenter le nombre d'années-personnes, voilà pourquoi ce poste émerge cette année au budget pour une somme de 250,000\$. C'est évidemment beaucoup, d'une certaine manière, mais si cet édifice brûlait, cela serait une perte non seulement pour ceux qui y travaillent, mais aussi du point de vue du patrimoine national. Il m'a donc paru nécessaire d'engager cette dépense dès maintenant.

Pour ce qui est de cette tranche de travaux de 6 millions de dollars, les choses démarrent. Le projet a été approuvé, et nous allons l'exécuter en essayant de vous causer le moins de désagréments possible.

Pour ce qui est des autres tranches, c'est un comité mixte de la Chambre et du Sénat—avec donc des membres de ces deux chambres—qui est chargé d'en discuter. Je ne pense pas qu'il soit très utile d'entrer dans les détails aujourd'hui, et j'ai invité les députés à des séances d'information où ils pourront prendre connaissance des propositions qui ont été faites. Je pense, monsieur le président, que vous êtes au courant, et nous pourrions en discuter plus amplement en d'autres lieux.